

DOSSIER INSCRIPTIONS

30^{ème} Championnat National de Tir à l'arc



Révéler la passion qui vous anime.

Emetteur : Alexandre DRUAULT

Destinataire : Associations pratiquant le Tir à l'arc

Copies : Jean Luc ANDRE, Patrick LAURENDEAU, Commission Nationale de Tir à l'arc, Arbitres

Date : 17 Février 2020

Objet : 30^{ème} Championnat National de tir à l'arc – Chalon-sur-Saône 27 et 28 juin 2020

Cher(e) Ami(e),

Nous avons donc le plaisir de vous adresser le dossier du Championnat National de TIR à l'ARC.

- Questionnaires Techniques

Coordonnées pour l'envoi des documents :

FSCF à l'attention de Thomas MOURIER, 22 rue Oberkampf 75011 PARIS Tél. 01 43 38 89 85
thomas.mourier@fscf.asso.fr

1. Les **feuilles d'engagements définitives** qui devront être dûment remplies. La période d'inscription est fixée du **1^{er} mai au 31 mai 2020 (à l'exception des équipes)**. **Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de cette période**. Elles devront être accompagnées de la part fédérale des droits d'inscriptions (chèque à l'ordre de la FSCF) correspondants, ainsi que **les justificatifs de participation au CNH, à un Championnat Départemental ou à un Championnat Régional** (cf. le nouveau RESC CNE – Septembre 2019 – ci-joint). **Une copie des inscriptions est à adresser par mail au responsable national de la commission : fscf.tiralarc.cne@gmail.com**
2. **Le document « Aide aux Associations »** à remplir et à renvoyer **avant le 31 mai 2020** (en même temps que les inscriptions définitives) avec le Relevé d'Identité Bancaire de l'association. Sans ce document, vous ne pourrez prétendre à une aide financière de la Fédération pour votre déplacement (voir les conditions sur le formulaire). Les kilométrages et le nombre d'archers seront indiqués par la fédération (suivant Mappy ou ViaMichelin et suivant les archers figurant sur le palmarès). **Cette aide ne concerne que les jeunes.**

- Questionnaires Administratifs

Les questionnaires sont à renvoyer à l'organisateur en respectant les dates limites :

Judith JIMENEZ, 3 Route de Farges 71150 FONTAINES Tél. 07 87 46 69 65
Judith.jimenez71@yahoo.com

Les formulaires peuvent être remplis directement sur votre ordinateur. Il suffit ensuite d'imprimer via PDF Creator (pour créer un fichier PDF) uniquement la page concernée (n'envoyer pas systématiquement tout le dossier) et l'envoyer aux destinataires voulus par mail.

PDF Creator est un outil gratuit permettant de créer des fichiers PDF très simplement à partir de n'importe quelle application dotée de fonctions d'impression.

Il suffit de faire une recherche sur internet, le télécharger puis l'installer.

Ou sinon il vous suffit de cliquer [ICI](#) pour accéder au téléchargement automatique du logiciel à installer.

Nous tenons, comme les organisateurs, au strict respect des horaires et en l'occurrence pour la cérémonie d'ouverture, la présentation des associations et la cérémonie de clôture (respect des horaires mais également participation de tous).

Quelques rappels ou renseignements importants :



- Le chèque, libellé à l'ordre de la FSCF, doit accompagner le formulaire d'engagement. Bien vérifier que le montant correspond exactement au nombre de binômes engagés.
- Les dates de naissance pour les catégories doivent être conformes à celles réactualisées.
- Remplaçants : voir règlement pour les nouvelles dispositions concernant le remplacement des archers.
- Nous insistons sur le fait que les dossiers incomplets, illisibles ou adressés hors délais feront l'objet d'un retour systématique. **Le non envoi par mail des inscriptions au responsable national constitue également un dossier incomplet.**

Tous les membres de la Commission, le Service Activités de la FSCF et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En espérant vous compter très nombreux, nous vous prions de croire, cher Ami(e), à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Alexandre DRUAULT

Responsable de la Commission Nationale
de Tir à l'Arc.

Questionnaires administratifs

1. PRE-INSCRIPTION ARCHERS

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

2. PREVISIONS ARCHERS INDIVIDUELS

Soyez le plus proche de la réalité. **Ne pas indiquer les remplaçants !**

	Classique	Poulies		Classique	Poulies
Benjamin			Junior Femme		
Benjamine			Junior Homme		
Minime Fille			Femme		
Minime Garçon			Homme		
Cadet			Vétéran Femme		
Cadette			Vétéran Homme		
			Super Vétéran Femme		
			Super Vétéran Homme		

**Fiche à retourner obligatoirement par mail
avant le 19 avril 2020 à la Commission Nationale.**

3. PRE-INSCRIPTION REPAS

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Nombre d'archers	
Nombre d'accompagnateurs	

4. PRE-RESERVATION DES REPAS

Indiquez le nombre total : archers et accompagnateurs

Samedi midi 15€	Samedi soir 18€	Dimanche midi 15€

Les repas seront servis sans porc.

**Fiche à retourner par mail ou courrier
à l'Organisateur avant Le 19 avril 2020.**

Questionnaires techniques

5. ENGAGEMENT SAISON 2019-2020

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email (envoi pas de tir et résultats) :

Période d'inscription du 1^{er} au 31 mai 2020

Droit d'engagement à joindre obligatoirement au présent imprimé :

	Quantité	Inscription Binôme (20€)		Montant Total
		Part Fédérale	Part Organisateur	
Binôme		10,00€	10,00€	
Part Fédérale , à joindre à l'inscription, soit 50 % du montant total Chèque N° :(à l'ordre de la FSCF)				
Somme restant due , à régler à l'Organisateur à l'accueil dès votre arrivée				

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte par la présente.

A : le 2020

Signature du président de l'association,

L'inscription à la compétition ne sera validée qu'après retour du dossier complet (feuille engagement avec droits d'engagements, liste des archers avec arc et catégories, attestations participations CR, CD ou CNH). Tout dossier incomplet ou erroné sera immédiatement retourné à son expéditeur et l'inscription mise en attente.

Catégorie 2020

Jeunes

Benjamine	BF	Né(e)s après le 31 décembre 2007
Benjamin	BH	
Minime Fille	MF	Né(e)s entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2007
Minime Garçon	MH	
Cadette	CF	Né(e)s entre le 1 ^{er} janvier 2003 et le 31 décembre 2005
Cadet	CH	

Adultes

Junior Femme Classique	JFCL	Né(e)s entre le 1 ^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2002
Junior Femme Poulies	JFAP	
Junior Homme Classique	JHCL	
Junior Homme Poulies	JHAP	
Femme Classique	FCL	Né(e)s entre le 1 ^{er} janvier 1970 et le 31 décembre 1999
Femme Poulies	FAP	
Homme Classique	HCL	
Homme poulies	HAP	
Vétéran Femme Classique	VFCL	Né(e)s entre le 1 ^{er} janvier 1955 et le 31 décembre 1969
Vétéran Femme Poulies	VFAP	
Vétéran Homme Classique	VHCL	
Vétéran Homme Poulies	VHAP	
Super Vétéran Femme Classique	SVFCL	Né(e)s avant le 1 ^{er} janvier 1955
Super Vétéran Femme Poulies	SVFAP	
Super Vétéran Homme Classique	SVHCL	
SuperVétéran Homme Poulies	SVHAP	

Les archers devront être obligatoirement en possession d'une licence avant le 1^{er} Janvier 2020. Seules les catégories ayant au minimum 4 participants seront récompensées. Les catégories ayant moins de 4 archers seront regroupées.

6. FORMULAIRE INSCRIPTION BINOME ADULTE

Nom de l'association :

Nom et prénom du représentant de l'association :

Titulaires

	Nom et Prénom	N° de licence	Date de naissance (JJ / MM / AAAA)	Arc	Catégorie (suivant le règlement)
Binôme 1					
Binôme 2					
Binôme 3					
Binôme 4					
Binôme 5					
Binôme 6					
Binôme 7					
Binôme 8					
Binôme 9					
Binôme 10					

Binôme 11					
Binôme 12					
Binôme 13					
Binôme 14					
Binôme 15					

Remplaçants

1					
2					

Les archers inscrits au Championnat National devront justifier dans tous les cas d'une participation au Championnat National d'Hiver, au Championnat Régional de la région d'attache ou au Championnat Départemental du département d'attache. Le palmarès du CR ou CD doit être joint lors de l'inscription.

7. FORMULAIRE INSCRIPTION BINOME JEUNE

Nom de l'association :

Nom et prénom du représentant de l'association :

Titulaires

	Nom et Prénom	N° de licence	Date de naissance (JJ / MM / AAAA)	Arc	Catégorie (suivant le règlement)
Binôme 1					
Binôme 2					
Binôme 3					
Binôme 4					
Binôme 5					
Binôme 6					
Binôme 7					
Binôme 8					

Remplaçants

1					
2					

Les archers inscrits au Championnat National devront justifier dans tous les cas d'une participation au Championnat National d'Hiver, au Championnat Régional de la région d'attache ou au Championnat Départemental du département d'attache. Le palmarès du CR ou CD doit être joint lors de l'inscription

8. CHAMPIONNAT NATIONAL FSCF : EQUIPE ADULTE

A remettre le jour de la compétition, ne pas envoyer à la FSCF

Nom de l'association :

	Nom et prénom
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	

9. CHAMPIONNAT NATIONAL FSCF : EQUIPE JEUNE

A remettre le jour de la compétition, ne pas envoyer à la FSCF

Nom de l'association :

	Nom et prénom
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

10. ACCREDITATIONS ENTRAINEURS

Nom de l'association :

	Nom et prénom
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

Il n'est autorisé qu'un seul entraîneur par équipe de 4 archers.
Toute équipe non complète peut quand même avoir un entraîneur (exemple : un binôme seul).

Les entraîneurs en possession d'une licence au 1^{er} Janvier 2020 seront acceptés.

Seuls les entraîneurs inscrits au préalable auront accès au terrain.
Ils devront être en tenue de leur club.

11. AIDE AUX ASSOCIATIONS *

A renvoyer impérativement **avant le 1^{er} juin 2020** avec les questionnaires techniques à la FSCF. (Après cette date, aucune demande ne sera plus prise en compte)

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Déplacement depuis à CHALON-SUR-SAÔNE

* Ces aides ne concernent que les associations qui participent à des manifestations nationales dédiées aux JEUNES ou à des manifestations pour lesquelles de jeunes participants sont présents (moins de 18 ans).

Le minimum kilométrique pris en compte est de 50 km entre le siège social de l'association et le lieu de la compétition

Les versements ne sont effectués que lorsque le montant total dû est supérieur à 25 €. Les montants inférieurs restent acquis à la fédération et ne sont donc pas redistribués sur les autres associations.

Le calcul se fait pour toutes les associations concernées par cette limite kilométrique sur lesquelles on distribue le montant global de l'aide accordée.

Important : Joindre obligatoirement un R.I.B.

(Toute demande non accompagnée d'un RIB ne sera pas prise en compte et aucun rappel ne sera fait)

Réservé à la Fédération, ne pas remplir.

Distance kilométrique : Kms (données issues de Mappy ou ViaMichelin)

Nombre de tireurs présents : (figurant sur le palmarès)

Montant viré à l'association : €

12. RESERVATION DES REPAS

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Repas	Tarif	Quantité	Montant global
Samedi midi	15 €		
Samedi soir	18 €		
Dimanche midi	15 €		
Archer sans repas (Frais Organisateur)	5 €		
Total			

Arrhes à joindre à la réservation, soit 50 % du montant total	
Somme restant due , à régler à l'accueil dès votre arrivée	

**Fiche à retourner par courrier
à l'Organisateur avant Le 31 Mai 2020.**

Accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de : L'EVEIL

IMPORTANT : Seuls les désistements ou modifications signalés PAR ECRIT ou EMAIL, avant le 05 juin 2020, seront pris en compte. Au-delà de cette date, les arrhes versées ne seront pas remboursées.

Sur place, il faudra renseigner le nombre de véhicule par association, des badges seront distribués pour mettre dans les véhicules afin de pouvoir accéder à un parking réservé au boulo-drome pour les repas du samedi soir et du dimanche midi.

Programme

Samedi 27 juin 2020

- **8h30-9h30** : Accueil et remise des dossards, greffe et contrôle des licences au COSEC
- **9h30-9h45** : Réunion des capitaines d'équipe au COSEC
- **10h00** : Mise en place des délégations et cérémonie d'ouverture au stade
- **10h15** : Contrôle du matériel sur le pas de tir par les arbitres
- **11h** : Repas
- **12h00** : Echauffement à la distance pour tous les archers
- **12h30** : Début du tir couleur pour tous les archers (**30 volées comptées**) avec une pause de 15min toutes les 10 volées
- **18h30** : Fin théorique des tirs
- **19h30** : Palmarès du CNH. Apéritif offert par l'Eveil de Chalon-sur-Saône servi à table suivi du repas
- **Durant le repas** : Vérification des résultats de la journée par les capitaines d'équipe
- **23h00** : Fin de la soirée

Dimanche 28 juin 2020

- **8h30** : Echauffement sur cible à distance
- **9h00** : Début des tirs pour tous les archers (**15 volées comptées**)
- **11h15** : Fin théorique des tirs
- **11h50 / 12h10** : Vérification des résultats par les capitaines d'équipe sur le site de compétition (horaire impératif)
- **12h30** : Palmarès
- Aux environs de **13h45** apéritif offert par la mairie de Chalon et le Grand Chalon suivi du repas
- Passation du trophée au président de l'association accueillant le national suivant. Départ des archers à l'issue de la cérémonie de clôture.

BIENVENUE EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE



Bâtie sur les bords de Saône il y a plus de 2 000 ans, après avoir été base navale dans l'Antiquité, lieu de grandes foires pendant le Moyen Âge et centre de négoce des temps modernes et à l'époque contemporaine, Chalon-sur-Saône est aujourd'hui sous-préfecture de Saône-et-Loire, première ville du département en nombre avec ses 45719 habitants.



Ville d'Art et d'Histoire, Chalon offre de magnifiques découvertes patrimoniales à chaque coin de rue. Avec ce label, Chalon s'engage à promouvoir ces richesses auprès des touristes, des habitants et du jeune public via des animations variées, tout au long de l'année. Outre Nicéphore Niépce, inventeur de la photographie, d'autres illustres personnages ont marqué leur temps dans la ville, comme Vivant Denon, premier directeur du Louvre et ministre de l'Art de Napoléon ; ou encore Émiland Gauthey, ingénieur des Ponts et Chaussées au XVIII^e siècle.

Architecturalement, Chalon est un régal pour les yeux ! Le centre-ville regorge de maisons à colombages, de tours et tourelles, de fortifications et bastions du XVI^e siècle et, bien sûr, d'une cathédrale admirable : Saint-Vincent.



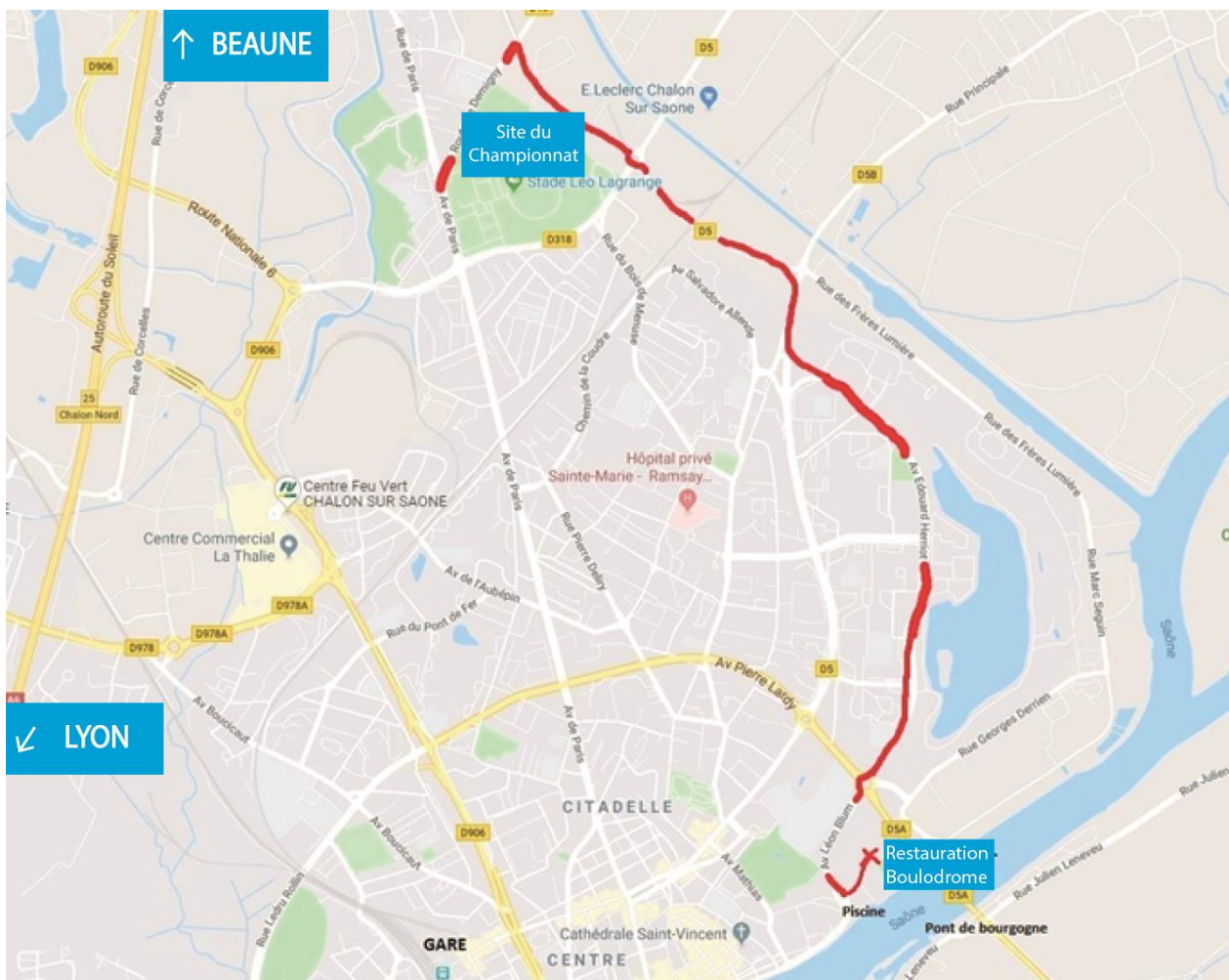
Les richesses s'observent autant qu'elles se dégustent à Chalon : les gastronomes ne manquent pas de faire une halte gourmande rue de Strasbourg, pour y déguster une cuisine savoureuse, accompagnée de l'un des grands crus AOC de la Côte chalonnaise. Les cépages chardonnay et pinot noir donnent aux vins de Mercurey, Givry, Rully et Montagny un caractère apprécié des amateurs et spécialistes.



Chalon-sur-Saône est une ville associative avec ses 1350 associations dans divers domaines.

La section tir à l'arc a vu le jour en 1992 créée par Jean Claude et Christiane Maury, elle fait partie de l'association de l'EVEIL fondée en 1928. D'avance nous remercions tous nos partenaires et sponsors pour leur aide et leur soutien pour réussir ce premier fédéral.

Plan de Chalon-sur-Saône



Chers amis archers,
La ville de Chalon-Sur-Saône est heureuse de vous accueillir pour ce 30ème championnat national de tir à l'arc de la FSCF.

Liste des Hébergements

Se référer à liste jointe.

Plan du site



Dispositions Particulières

Tout le site est regroupé en un seul pôle sur un rayon de 100 mètres. Les déplacements se font le site Léo Lagrange et en voiture pour les repas (moins de 10 min).

L'accueil et la réunion des capitaines se dérouleront dans le Cosec Nord du stade Léo Lagrange.

Les repas du samedi midi a lieu dans le réceptif du stade Léo Lagrange.

Les repas du samedi soir et du dimanche midi ainsi que le palmarès auront lieu au Boulodrome de Chalon-sur-Saône (déplacement en voiture suivre les consignes données).

Les menus sont prévus sans porc et végétarien sur demande.

- Prévoir un chèque de caution de 10 € pour les dossards (sous enveloppe au nom de votre association)
- Un reçu pour les repas sera remis au responsable du club au retour des dossards
- Les clubs sont invités à amener leur drapeau (un par association) ou celui de leur région
 - Présentation des équipes avec leur drapeau à la cérémonie d'ouverture
 - Les drapeaux seront fixés sur la main courante derrière les abris des archers.
- Sur toute la zone du pas de tir (terrain de rugby) il est interdit de :
 - Fumer (tabac et cigarettes électroniques). Une zone « fumeur » sera à disposition près de la buvette.
 - Consommer de l'alcool
 - Planter quoique ce soit (parasol, drapeau ...etc...)
- Les animaux, même tenus en laisse, sont interdits dès l'entrée du stade Léo Lagrange.
- Dans le cadre du développement durable L'Eveil de Chalon s'engage à
 - Faire le tri sélectif (plastique/carton, verre, autres déchets)
 - Récupération des bouchons en plastique. Je vous invite dès maintenant à en collecter un maximum et de nous les amener lors de votre venue à Chalon-sur-Saône.
- Sur place, il faudra renseigner le nombre de véhicule par association, des badges seront distribués pour mettre dans les véhicules afin de pouvoir accéder à un parking réservé au boulodrome pour les repas du samedi soir et du dimanche midi.





Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr